

*Accords fiscaux—Loi*

quatre autres solutions pour permettre au gouvernement fédéral de maintenir son financement au niveau sur lequel le parti conservateur, le parti libéral et mon parti s'étaient tous mis d'accord, soit 50 p. 100.

Je considère le député de Prince George—Bulkley Valley (M. McCuish), comme un homme de parole. J'espère qu'il insistera pour que le gouvernement respecte sa promesse. Si sa parole ne vaut rien, le gouvernement ne vaut rien non plus. Vous valez ce que vaut votre parole.

Non content de réduire les augmentations prévues, le gouvernement semble peu se soucier de la qualité des services offerts au public ou des moyens dont les provinces disposent pour améliorer leurs hôpitaux, leurs universités et leur régime d'assurance-maladie. Dieu sait pourtant qu'il reste encore beaucoup à faire. Le gouvernement veut que l'on fasse plus avec moins, c'est ce qu'il appelle la productivité. Lorsque l'on perturbe les projets des universités ou des hôpitaux visant à accroître et à améliorer les services fournis, ce n'est pas une augmentation de la productivité.

● (2130)

Deux personnes sont venues me voir aujourd'hui au sujet des logements sociaux. Je leur ai demandé quel était le rapport avec les soins et l'enseignement. Ils m'ont répondu que beaucoup de gens ont besoin de logement sociaux pour pouvoir être sur place, pour profiter des possibilités d'éducation, que ce soit à l'université, dans des collèges indiens fédérés ou dans des collèges communautaires. D'après eux, il n'y a pas suffisamment de place pour ces gens et ils voulaient connaître la politique fédérale dans ce domaine. Ils ont rencontré un membre du cabinet du ministre, cet après-midi, qui leur a dit que c'était de la faute aux provinces. Lorsqu'ils avaient parlé aux provinces, on leur avait dit que c'était la faute au gouvernement fédéral. On se renvoie la balle, comme toujours.

Sur un plan plus sérieux, l'un des principaux facteurs responsables de la situation aberrante que l'on voit dans cette province actuellement, où les médecins sont en grève, est attribuable en partie à la mesquinerie du gouvernement fédéral depuis 1977 et jusqu'à aujourd'hui, et en partie à la mesquinerie des gouvernements provinciaux. J'étais en Saskatchewan en 1962, et ce qui se passe en Ontario n'est pas nouveau. Je comprends les arguments, mais je ne les approuve pas. Toutefois, pour un gouvernement, provincial ou fédéral, et pour une association comme l'Association médicale canadienne, jouer ainsi avec la vie des gens doit être considéré comme une obscénité dans une société civilisée.

Le ministre des Finances peut présenter demain un projet de loi reprenant l'une des options que nous avons proposées. Nous accepterons de lui faire franchir toutes les étapes en un seul jour. Il n'aura pas de répercussion sur le déficit. Il maintiendra la formule des 50/50 et affectera spécifiquement les taxes à la santé et à l'éducation secondaire. Elles ne pourront pas être utilisées pour autre chose. Évidemment, on soupçonne ou on a la preuve que certaines provinces n'ont pas été très franches ni très honnêtes sur la façon dont elles utilisent l'argent qu'elles reçoivent actuellement. J'en déduis que les procédures de vérification du gouvernement fédéral ne sont pas très au point. Si certaines provinces ont affecté ces crédits à autre chose, le gouvernement n'a qu'à s'en prendre qu'à lui-même. Si on a

laissé passer une chose pareille, c'est la faute de l'administration fédérale et de personne d'autre.

Les coûts sociaux des décisions prises par le gouvernement et par les sociétés privées et publiques retombent par d'autres voies sur les provinces et sur le gouvernement fédéral. Qu'il me suffise de citer comme exemple la situation à Moncton. Après avoir entendu la direction et les responsables du CN pendant trois heures, je puis vous assurer que d'ici quelques années les coûts sociaux, que ce soit du bien-être, des traitements médicaux, de l'éducation secondaire ou de quoi que ce soit d'autre, vont retomber sur les municipalités de Moncton et de la région, sur le Nouveau-Brunswick et sur le contribuable fédéral. Le régime actuellement en place, inauguré par les libéraux et développé par les conservateurs, est une trahison de ce que le Parlement a fait au milieu des années 60.

A l'époque, nous avons mis sur pied un programme qui montrait au monde entier comment une nation unie pouvait traiter justement et équitablement chacun de ses membres, où qu'il vive et quel que soit son statut social. J'en ai assez d'essayer d'amadouer mes collègues du côté gouvernemental. Je suis écoeuré et fatigué de tout ceci. Je n'ai qu'un mot à leur dire: Soyez dignes de votre parole. Si vous n'êtes pas capables de respecter la parole de votre parti, ou la parole de votre premier ministre vous n'êtes pas dignes de la moindre charité, du moindre respect de gens civilisés. Vous avez avili ces programmes à cause de votre obsession de réduire le déficit. Ce que vous ne comprenez pas, c'est que la préservation de l'éducation et de la santé d'un peuple n'est pas une dépense, c'est un investissement. Une population en bonne santé, bien éduquée, bien formée, travaille, gagne de l'argent et paie des impôts. Elle permet au gouvernement de récupérer plus que sa mise de départ en taxes à tous les niveaux. On l'a prouvé je ne sais combien de fois.

Conserver la formule 50/50, ce n'est pas une dépense ou une augmentation du déficit, c'est un investissement pour notre nation et son peuple. C'est un investissement qui sera toujours rentable. Je suis sûr que le Parlement va forcément montrer qu'il est au-dessus de ce que prévoit ce projet de loi. Je suis sûr que le Parlement et le gouvernement vont dire: Nous sommes des hommes et des femmes de parole, nous avons un parti de parole, nous allons respecter notre parole. S'ils le font, ils auront l'appui de tous les députés à la Chambre et de tout le peuple canadien.

Voici venu le moment de dire aux députés d'en face de se lever et de respecter leur parole. S'ils ne sont pas d'accord avec un régime national obligatoire de soins de santé, pourquoi ne pas le dire? Pourquoi ne pas avoir le courage de vos convictions secrètes et le dire? Pourquoi dites-vous d'un côté que nous allons revenir à la formule de 1977 et de l'autre côté le contraire? Je suis sûr que tout progressiste conservateur qui se respecte doit se dire: «Je ne peux pas laisser passer cela en silence». Des gens comme Tommy Douglas, John Diefenbaker, Lester Pearson et le juge Emmett Hall, et des dizaines d'autres personnes comme eux, ont contribué à la mise en place de la formule de partage 50/50 au Canada. Nous ne pouvons tout de même pas laisser cela se perdre en pure perte.

● (2140)

J'espère que le gouvernement repensera sa position, sinon aujourd'hui, du moins dans les derniers jours de cette session.